

HONORAIRES D'AGENCE 2024

HONORAIRE DE GESTION-COMMERCIALISATION	GESTION	COMMERCIALISATION
HONORAIRE DE GESTION SAISONNIERE	9% à la charge du mandant	15% à la charge du mandant
Frais d'entretien	45€ TTC. FORFAITAIRE DE 150€ à 5000€ à la charge du mandant	
A LA CHARGE MANDANT		
HONORAIRE DE TRANSACTION TTC		
TVA 20%	Hors Taxe	Toutes Taxes comprise
Forfait jusqu'à 50 000€	4166 €	5000€
De 50 001 à 80 000€	8.30%	10%
De 80 001€ à 140 000€	7.50%	9%
De 140 001€ à 170 000 €	6.65%	8%
De 170 001€ à 250 000€	5.80%	7%
250 001 € à 400 000€	5%	6%
Au-delà	4.16%	5%

Siège social : Résidence le Fort du Chay, 5 allée des Rochers, 17200 ROYAN – Au capital de 7634€ -RCS MARENNES- Siret 4445 112 683 00013- Gérante Laetitia BODIN – Carte professionnelle numéro CPI 1701 2018 000 027 618 renouvelée en avril 2024-Caisse de Garantie la SOCAF- 26 avenue de Suffren -75015 PARIS – Adhérent n° SP22653.